

Coupe académique

CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Mercredi 1^{er} décembre 2010

REGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATION DES COMPETITIONS

1. le tournoi de KARATE comprend des compétitions COMBATS et KATA.
2. Les compétitions COMBATS sont divisées en combats individuels
3. Les combattants sont divisés en catégories de poids. (voir tableau annexe)

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE LA COMPETITION

1. La rencontre est une rencontre individuelle par sexe et par catégorie d'âge et de poids
2. Après tirage au sort des tableaux, les compétiteurs s'opposent 2 par 2 avec repêchages dans chaque catégorie.
3. Les compétiteurs s'opposent en kata selon le règlement joint en annexe. Pour les 3 premiers tours les kata doit être différents de ceux des tours précédents. Compétition individuelle avec repêchage.
4. A l'issue du classement dans chaque catégorie de poids et du classement de la compétition kata, il est attribué un certain nombre de points dans chaque catégorie suivant le classement.
5. Le classement des établissements est effectué en fonction du nombre de points accumulés.
6. Les deux premiers de chaque catégorie, kata et combat, seront sélectionnés pour représenter l'équipe académique lors de la Coupe de France du 26 janvier 2011 à Chevigny Saint-Sauveur.
7. En cas d'égalité au nombre de points, il sera procédé au décompte des points marqués au cours des derniers combats dans chaque catégorie de poids dans la compétition combat. L'établissement ayant marqué le plus de points sera déclaré vainqueur.
8. En cas de nouvelle égalité, le classement dans la compétition kata décidera de la victoire
9. En fonction de la participation, les catégories de poids pourront être modifiées, dans la mesure où l'écart de 5 kg soit respecté.

ARTICLE 3 – LES CATEGORIES D'ÂGE ET DE POIDS :

	B3 et MINIMES	CADETS	JUNIORS
FILLES	- 46 kg	- 47 kg	- 48 kg
	- 53 kg	- 54 kg	- 55 kg
	+ 53 kg	+ 54 kg	+ 55 kg
GARCONS	- 46 kg	- 53 kg	- 60 kg
	- 53 kg	- 60 kg	- 67 kg
	+ 53 kg	+ 60 kg	+ 67 kg

ARTICLE 4 : DUREE DU COMBAT

1. La durée des combats est limitée 2 minutes pour toutes les catégories.
2. Le décompte du temps d'un combat commence quand l'Arbitre donne le signal de début « HAJIME » et s'arrête chaque fois qu'il dit "YAME".
3. Le Chronométréur signale distinctement les 10 dernières secondes du combat au moyen d'un gong ou d'une sonnette. La fin du combat est annoncée par un second signal.

ARTICLE 5 : ORGANISATION DE LA COMPETITION KATA.

1. Le(a) compétiteur(trice) doit annoncer son Kata à la table officielle.
2. Le Kata doit être inscrit sur la liste officielle. (voir liste en annexe).
3. La compétition se déroule aux drapeaux. Chaque compétiteur exécute son kata. Les juges désignent le(a) gagnant en levant un drapeau bleu ou rouge.
4. La victoire peut être acquise par 3 à 0 ou 2 à 1.
5. La compétition se déroule par élimination avec repêchages.
6. Les 2 finalistes repêchent les compétiteurs(trices) qu' ils (elles) ont respectivement éliminés.
7. Les poules de repêchage permettent l'accès aux deux places de 3^{ème}
8. Le(a) compétiteur(trice) devra changer de Kata sur les trois premiers tours.
9. Chaque victoire est comptabilisée avec les points remportés en combats pour le classement de l'équipe académique.

ARTICLE 5 : LISTE DE KATA.

B3 et MINIMES			
SHOTOKAN	WADO RYU	SHITO RYU	GOJU RYU
5 HEIAN	5 PINAN	5 PINAN	FUKI KATA DAI ICHI
TEKKI SHODAN	NAIFANCHI SHODAN	NAIFANCHI SHODAN	FUKI KATA DAI NI
BASSAI DAI	BASSAI	BASSAI DAI	GEKISAI DAI ICHI
KANKU DAI	KUSHANKU	KOSOKUN DAI	GEKISAI DAI NI
EMPI	WANSHU	SAIFA	SAIFA
JION	JION	SEIENCHIN	SEIYUNCHIN
		SHIN SEI	

CADETS ET JUNIORS
LISTE DE LA FEDERATION MONDIALE DE KARATE